Lundi soir, le dernier Conseil municipal

de l’année a permis aux élus de

déclarer, unanimement et « symboliquement,

la commune en zone

hors Tafta (Trans Atlantic Trade Aera)

et hors Ceta (Comprehensive Economic

Trade Agreement) ». Pour

étayer cette décision, il faut retenir

l’opacité de la négociation de cet accord

de libre-échange entre les

27 gouvernements de l’Union européenne

et les États-Unis ; sans oublier

ce traité en cours de finalisation

entre l’Europe et le Canada. « Nous

devons rester extrêmement prudents

», a dit le maire, Laurent Civel.

Le Conseil demande donc « l’arrêt

des négociations du traité transatlantique,

le rejet de l’accord UE-Canada

et l’ouverture d’un débat national

impliquant la pleine

participation des collectivités et des

citoyens ».

S.O. du 16 novembre 2015